

Des voix: Bravo!

M. Thomson: A mon avis, madame le Président, il est clair que le ministère de l'Industrie et du Commerce a tellement de responsabilités et qu'à l'avenir le commerce international sera d'une importance tellement vitale pour le Canada que la création d'un portefeuille distinct à cette fin est une possibilité à laquelle le premier ministre devrait songer.

LES DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX DES AMBASSADES DU CANADA

M. John Thomson (Calgary-Sud): Madame le Président, le premier ministre croit-il vraiment judicieux de rattacher le service des délégués commerciaux au ministère des Affaires extérieures quand on sait l'importance que revêt le commerce sur le plan national.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, j'ai du mal à saisir l'aspect logique de la question. Dans un cas le député veut nous voir dissocier les ministères et, dans un autre, il s'en prend au ministère des Affaires extérieures.

M. Kempling: Quoi?

● (1200)

M. Trudeau: Ce qu'il nous reproche au sujet des Affaires extérieures d'après ce que j'ai compris, est que nous avons fait relever les agents au commerce extérieur à l'étranger des ambassadeurs canadiens en poste. Le but dans les deux cas est le même, madame le Président; il vise à intégrer nos politiques afin que nous produisions des biens industriels que nous puissions vendre et que sur le plan de nos relations extérieures nous n'ayons qu'une seule personne parlant au nom du Canada, en l'occurrence l'ambassadeur du Canada sous l'autorité duquel sont placés les activités à l'étranger des différents ministères. C'est vrai pour le commerce extérieur et c'est également vrai en ce qui concerne l'immigration et les services de santé.

* * *

L'AGRICULTURE

LES FONDS ACCORDÉS À LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Étant donné que le ministre a fustigé les banques parce qu'elles exigent des taux d'intérêt élevés et refusent d'aider les agriculteurs, se propose-t-il d'accroître de 150 millions de dollars les fonds de la Société du crédit agricole, comme l'a demandé la Fédération canadienne de l'Agriculture?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, nous avons bien des projets à l'égard de la Société

Questions orales

du crédit agricole. Le député devra attendre qu'ils se concrétisent.

LE SORT DES AGRICULTEURS TOUCHÉS PAR LA FAILLITE DE CERTAINS VENDEURS DE MATÉRIEL AGRICOLE

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Madame le Président, étant donné que le ministre a beaucoup de projets mais peu d'argent pour la Société du crédit agricole, prévoit-il de modifier la loi, afin que les agriculteurs n'aient pas à recourir aux banques et aux institutions financières, comme, par exemple, à North Battleford où des agriculteurs ont dû payer deux fois l'équipement qu'ils avaient acheté à cause d'une faillite?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, le député fait allusion à une situation très regrettable où des agriculteurs ont versé leur paiement à un marchand qui n'a pas remis l'argent à la société de financement, de sorte qu'ils doivent maintenant payer à nouveau. La loi devrait protéger les consommateurs dans une situation de ce genre. Il est difficile de croire qu'une telle chose puisse encore exister dans notre société moderne.

Toutefois, en ce qui concerne la Société du crédit agricole, je tiens à dire au député que nous présenterons bientôt, je l'espère, à la Chambre des projets qui nous permettront probablement d'accroître sensiblement nos facilités de prêt. Nous avons aussi des projets qui permettront surtout aux jeunes agriculteurs qui débutent dans le métier d'obtenir des emprunts avantageux, peut-être sans intérêt ni remboursement pour les trois ou quatre premières années, et de pouvoir ainsi s'établir.

* * *

LES PÉNITENCIERS

LA RÉDUCTION DU PERSONNEL DE SÉCURITÉ À MATSQUI (C.B.)

M. Alex Patterson (Fraser Valley-Est): Madame le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. Le ministre pourrait-il nous dire pourquoi le gouvernement a décidé de faire des compressions scandaleuses du personnel de sécurité à l'établissement Matsqui à Abbotsford, en Colombie-Britannique?

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): Madame le Président, il a été proposé de réduire le nombre de postes d'agents de sécurité à cet établissement, mais je ne crois pas que cela soit scandaleux. Le service correctionnel est en train d'établir des normes nationales qui permettront d'évaluer le niveau de sécurité requis à chaque établissement du Canada. Comme nous avons pu le constater, et ces normes nationales le démontrent d'ailleurs, le niveau de sécurité dans certains établissements peut être supérieur ou inférieur à celui qui existe dans d'autres établissements de la même catégorie. Nous nous efforçons de rationaliser et d'équilibrer le système.